

Nantes, le 20 juin 2018

## Réduction des heures d'ouverture des guichets SNCF : **La Région des Pays de la Loire auprès des territoires et des voyageurs**

Depuis quelques années, partout en France, la SNCF revoit sa stratégie de distribution des titres de transports et réduit les heures d'ouverture de ses guichets. Dans la région des Pays de la Loire, 33 gares seront concernées d'ici 2020.

La Région est très attachée au développement du transport ferroviaire régional et à sa qualité de service. Le TER c'est à la fois une solution de mobilité durable et une nécessité d'équité territoriale, en particulier pour nos territoires ruraux.

C'est pourquoi, elle entend agir désormais comme tiers de confiance entre les collectivités et la SNCF afin de permettre le maintien et l'amélioration des services de vente et d'accueil sur le territoire régional.

La Région a donc exigé et obtenu de la SNCF :

- Une méthode de travail et de concertation étroite avec les communes concernées par ces réductions d'horaires d'ouverture : la SNCF doit prendre contact avec les Maires et leur proposer des solutions alternatives. La Région s'en porte garante.
- Une évolution du schéma de distribution qui ne doit pas se limiter à imposer la vente dématérialisée comme unique recours, afin d'éviter toute fracture digitale. Concrètement, la SNCF doit proposer aux Maires un bouquet de solutions innovantes et adaptées aux usagers de la gare.

Ces nouvelles modalités de distribution ne sauraient être mises en œuvre si un service de qualité équivalent et adapté aux besoins des voyageurs n'était pas assuré, notamment dans les territoires ruraux.

La Région présentera un Plan d'actions dédié à la garantie des services ferroviaires sur l'ensemble du territoire ligérien.

### CONTACT PRESSE

**Nadia Hamnache** : [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16